

DE LA 1 ÈRE À LA 3 ÈME ANNÉE DE DROIT (HORS PARCOURSUP)

PRÉREQUIS

Notre Bachelor Droit et ressources humaines est ouvert à tous les étudiants désireux d'évoluer dans le domaine du droit **et des RH**.

- Prérequis pour intégrer le Bachelor 1ère année : baccalauréat ou diplôme étranger équivalent
- Prérequis pour intégrer le Bachelor 2ème année : bac+1 ou diplôme étranger équivalent
- Prérequis pour intégrer le Bachelor 3ème année : bac+2 ou diplôme étranger équivalent

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes handicapées grâce à un accompagnement particulier.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter notre référente handicap :

Lea Neulist - Email : direction@ecoleisd.com Tel : 01.40.70.46.15

DURÉE

360h par année pour le Bachelor 1 et 2
290h par année pour Le Bachelor 3 qui s'effectue en alternance au sein d'une entreprise ou d'un cabinet d'avocats."

CONTACT

<https://institutsuperiurdudroit.fr/contact>

PERFORMANCE

-Taux de satisfaction des entreprises d'accueil :97,87%
-93,42% des étudiants estiment que l'alternance leur ont permis d'avancer dans leur projet professionnel
-Taux de satisfaction relatif à la qualité de l'enseignement délivré par l'ISD : 90,60%

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

Rentrée d'octobre : Du 11 septembre 24 au 13 juin 25
Rentrée de janvier : Du 2 janvier 25 au 13 juin 25

Délai de traitement des candidatures:

ÉTUDIANTS AYANT RÉALISÉS DES ÉTUDES À L'ETRANGER

Analyse du dossier et vérification des critères d'admission : 15 jours maximum après le dépôt du dossier de candidature

Résultats d'admission : 2 jours maximum après l'analyse du dossier et la vérification des critères d'admission

Ces délais peuvent varier en fonction des disponibilités du candidat et de la fourniture par ses soins de l'ensemble des justificatifs demandés.

ÉTUDIANTS AYANT RÉALISÉS DES ÉTUDES EN FRANCE

Entretien d'admission : 3 jours maximum après le dépôt du dossier de candidature

Résultats d'admission : 2 jours maximum après l'entretien

Ces délais peuvent varier en fonction des disponibilités du candidat et de la fourniture par ses soins de l'ensemble des justificatifs demandés

OBJECTIFS ET CAPACITÉS PROFESSIONNELLES

L'objectif est avant tout de transmettre aux étudiants de solides bases théoriques et académiques par l'apprentissage des fondamentaux en droit et ressources humaines. Il s'agit également de communiquer aux étudiants une véritable culture du droit, l'idée de droit n'ayant de sens qu'en référence à un système de valeurs, de normes et de cultures. Il s'agit enfin, dès la première année d'étude, de sensibiliser les étudiants aux pratiques du monde du travail, mais également de leur permettre d'accéder à un niveau d'expression écrite, puis orale, soutenu, indispensable à leur bonne évolution. Notre Bachelor s'inscrit dans le cadre du processus d'harmonisation des études supérieures engagé au sein de l'Union Européenne depuis 1999. Chaque année d'études est découpée en 2 semestres comptant chacun pour 30 crédits européens « ECTS ». L'objectif de tout étudiant consiste donc à obtenir 60 ECTS à la fin de chaque année d'études, selon des modalités d'obtention qui sont définies par le Règlement des examens de l'Institut Supérieur du Droit.

L'objectif est de transmettre aux étudiants les connaissances et compétences fondamentales en droit et ressources humaines notamment par la résolution de cas pratiques "

"Les trois années du Bachelor permettent à l'apprenant d'acquérir les capacités professionnelles suivantes :

- D'acquérir les connaissances et compétences fondamentales en droit et droit social pour se positionner dans des fonctions RH qui intègrent nécessairement une forte dimension juridique ;
- D'appréhender la gestion des ressources humaines dans son ensemble pour prétendre à des postes clés en service
- juridique ou en direction des ressources humaines ;
- De développer des compétences personnelles et relationnelles pour renforcer son leadership et intégrer le monde du travail avec force et sérénité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pour les cours en présentiel, une feuille d'emargement est signée en séance par les étudiants.

Pour les cours en distanciel, un système d'horodatage permet de vérifier le bon suivi des cours par les étudiants.

Les étudiants assimileront ces compétences au fil des exercices pratiques qui leur seront proposés tout au long du cursus.

Les cours font l'objet d'une évaluation grâce à des examens terminaux portant sur six matières (deux appartenant au tronc commun, une matière de rédaction d'actes en lien avec la spécialité choisie, 3 examens sur des matières relevant du domaine de spécialité choisi) et sur l'anglais.

Les notes portant sur les matières faisant l'objet d'une évaluation se compensent entre elles.

Le planning des examens est envoyé aux étudiants 3 semaines avant le début des examens en précisant le format écrit ou oral des examens.

Les examens écrits peuvent être des études de cas, des consultations, des dossiers à rendre, des sujets de synthèse, des questionnaires à choix multiples...

Si un étudiant ne valide pas les matières faisant l'objet de l'évaluation, il lui sera proposé une session de rattrapage.

Une session de rattrapage est prévue chaque année en Septembre."

MÉTHODES MOBILISÉES

Les cours sont dispensés en présentiel sur deux sites.

- Enseignement à taille humaine*
- 4 salles de classes à taille humaine situées au 4 rue Galilée à Paris 16e , permettant des cours dans les meilleures conditions d'apprentissage et d'interactions"*
- L'ensemble des supports de cours, des exercices pratiques, et des Moocs sont fournis par l'Institut Supérieur du Droit et également disponibles sur la plateforme d'elearning de l'Institut Supérieur du Droit pour laquelle chaque étudiant a un accès personnalisé. Un système d'horodatage permet de vérifier le bon suivi des cours par les étudiants.*

TARIFS

Bachelor 1 : 4 500 euros

Bachelor 2 : 4 500 euros

Bachelor 3 : 4 020 euros

Dès la 3ème année de Bachelor, la formation se déroule en alternance à hauteur de 2 jours à l'école et 3 jours en entreprise ou en cabinet d'Avocat.

*L'alternance peut se faire sous la forme d'un d'un contrat de professionnalisation **ou d'apprentissage***

En cas de signature d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, les frais de scolarité sont pris en charge à 100% par l'entreprise employeur ou par son OPCO.

L'étudiant est, en outre, rémunéré entre 80 et 100% du SMIC.

DÉBOUCHÉS

Le Bachelor droit et ressources humaines débouchent sur les métiers suivants :

Chargé de recrutement

Chargé de ressources humaines

Conseiller en insertion professionnelle

Consultant en recrutement

Assistant RH

Il prépare également les étudiants à l'ensemble des cursus de Mastère 1 et de Mastère 2 de l'ISD débouchant sur les métiers du droit et des ressources humaines en entreprise. Diplôme d'école hors cursus universitaire menant aux professions du droit en entreprise.